



## **A l'horizon 2060, d'après les perspectives démographiques, la Belgique comptera 1,4 million d'habitants supplémentaires et 1 million de ménages supplémentaires**

*Le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique ont mis à jour leurs perspectives démographiques à l'horizon 2060. Sur l'ensemble de la période de projection, l'immigration internationale connaît une évolution à la baisse mais reste le principal facteur de croissance de la population au niveau du Royaume. A court terme, l'immigration issue des pays du sud de l'Union Européenne des 15 resterait affectée par la crise économique et financière. L'impact des mesures prises en 2011 relatives au regroupement familial et aux séjours pour motifs humanitaires et médicaux continuerait à influencer à la baisse l'immigration en particulier issue des pays non européens. Suite à une diminution de leur taille moyenne, le nombre de ménages en Belgique connaît une croissance à long terme plus rapide que celle de la population.*

- La population du Royaume passe de 11,1 millions en 2013 à 11,9 millions en 2030 (soit + 7 %) et 12,5 millions en 2060 (soit +13 %).
- Les progrès en matière d'espérance de vie restent importants, tout en ralentissant progressivement à l'horizon 2060 : l'espérance de vie à la naissance passerait pour les hommes de 77,6 ans en 2012 à 86,1 ans en 2060 et de 82,8 ans à 88,4 ans pour les femmes.
- La fécondité se maintient à long terme à un niveau moyen observé avant la crise économique et financière, à savoir un peu plus de 1,8 enfant par femme. A court terme la fécondité resterait affectée par la crise économique et financière.
- L'immigration internationale, qui s'élevait à 149 120 immigrants en 2012, se stabilise à partir de 2040 autour de 115 000 personnes par an.
- Le nombre de ménages privés au niveau du Royaume passe de 4,8 millions en 2013 à 5,3 millions en 2030 (soit +11 %) et à 5,8 millions en 2060 (soit +21 %).
- La taille moyenne des ménages privés en Belgique diminue quant à elle de 2,26 personnes par ménage en 2013 à 2,17 en 2030 et 2,08 en 2060. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, la taille moyenne des ménages connaît cependant une légère évolution à la hausse jusqu'en 2030.



## Les déterminants de la croissance de la population au niveau du Royaume...

Les perspectives de population se fondent sur un ensemble d'hypothèses relatives à l'évolution future de la mortalité, de la fécondité et des migrations. Aussi longtemps qu'une part importante du baby-boom n'a pas atteint les classes d'âges dans lesquelles les probabilités de décès sont les plus élevées, le *solde naturel* (ou différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) reste positif. Cependant, à long terme, il tend à se réduire pour devenir légèrement négatif durant la période 2040-2060 (il ne descend toutefois pas en dessous de - 4000 personnes par an). La population continue néanmoins à s'accroître, bien qu'à un rythme ralenti : le *solde migratoire externe* (immigrations internationales – émigrations internationales) atteint un niveau de 28 000 personnes en 2020 et tourne autour de 15 à 20 000 personnes sur la période 2030-2060. Ces niveaux, sensiblement à la baisse par rapport à ce qui a été observé durant les années 2000 (63 000 en 2009), s'expliquent en partie par la prise en compte des restrictions introduites en 2011 en matière de regroupement familial, ainsi que par la réduction progressive des écarts de niveaux de vie entre la Belgique et certains autres pays.

La publication consacre également un chapitre spécifique sur les espérances de vie générationnelles (par opposition à l'espérance de vie *transversale* traditionnellement présentée dans nos publications), indicateur de mortalité plus pertinent dans certains domaines, dont celui des assurances.

### ... et des régions.

Une évolution à la hausse de la population est également attendue dans chacune des trois régions mais à des rythmes différents (voir tableau 1) ; la croissance est plus importante dans la Région wallonne (+16 % en 2060 par rapport à 2013) et dans la Région de Bruxelles-Capitale (+14 % en 2060 par rapport à 2013) que dans la Région flamande (+11 % en 2060 par rapport à 2013).

Au niveau des mouvements de population (voir Graphique 1), contrairement aux deux autres régions, la Région de Bruxelles-Capitale maintient un solde naturel positif sur l'ensemble de la période de projection. Ces évolutions contrastées s'expliquent par des structures par âge différentes selon les régions. L'évolution de la population au niveau des régions dépend non seulement de l'évolution du *solde naturel* et du *solde des migrations externes*, mais également du solde des *migrations internes* (entre régions). Sur ce plan, la Région de Bruxelles-Capitale se distingue également des deux

autres régions, avec un solde migratoire interne négatif sur l'ensemble de la période de projection.

## La structure par âge

La projection de population confirme le vieillissement de la population et le défi qu'il représente. Le *taux de dépendance des âgés* (le rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et la population d'âge actif) augmente considérablement ; ce taux est de 27 % en 2013 et 44 % en 2060. Cette évolution s'explique par la stagnation des naissances, l'arrivée des individus des générations du baby-boom aux âges élevés, l'augmentation de l'espérance de vie, et le ralentissement de l'immigration internationale.

Au niveau des régions, à l'horizon 2060, par rapport aux chiffres de 2013, la hausse de la population âgée de 65 ans et plus est de 734 000 personnes en Région flamande, 439 000 en Région wallonne et 92 000 dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les évolutions sont nettement moins soutenues pour les individus âgés de moins de 65 ans. La Région flamande connaît même une baisse de sa population d'âge actif (15-64 ans) à l'horizon 2060.

## Les déterminants de la croissance du nombre de ménages privés au niveau du Royaume...

L'évolution du nombre de ménages dépend bien entendu de l'évolution de la population et de sa structure mais également de l'évolution de la taille moyenne des ménages qui elle dépend des hypothèses relatives à l'évolution des différentes formes de vie commune. Le nombre de ménages isolés augmente de 50,5 % en 2060 par rapport à 2013. Cette hausse s'explique par le vieillissement de la population mais également par la hausse des individus d'âge actif vivant dans un ménage d'une personne (par choix, suite une séparation,...). Le nombre de familles monoparentales est également en hausse (+37 % en 2060 par rapport à 2013). Ces deux tendances engendrent une évolution à la baisse de la taille moyenne des ménages en Belgique. Enfin, le nombre de ménages mariés avec enfant(s) continue de diminuer en projection (-27 % en 2060 par rapport à 2013) et le nombre de ménages composés d'un couple cohabitant avec ou sans enfant connaît une évolution à la hausse (+39,4 % en 2060 par rapport à 2013 pour les ménages composés d'un couple cohabitant sans enfants et +50,3 % pour les ménages composés d'un couple cohabitant avec enfant(s)). Ces dernières tendances s'expliquent par la poursuite des évolutions culturelles observées ces dernières années, plus particulièrement une diminution de l'attrait pour le mariage au profit de la cohabitation légale ou de fait.

**... et des régions.**

L'analyse des évolutions du nombre de ménages par région permet de mettre en évidence quelques spécificités régionales, en particulier pour la Région de Bruxelles-Capitale. Plus précisément, alors que le nombre de ménages composés de couples mariés avec enfants diminue en projection au niveau du Royaume, de la Région wallonne et de la Région flamande, cette catégorie connaît une évolution à la hausse dans la Région de Bruxelles-Capitale à l'horizon 2030. Cette hausse s'explique par la population relativement jeune de la Région de Bruxelles-Capitale composée d'une part importante d'individus issus de

l'immigration pour lesquelles le mariage reste davantage ancré dans la culture.

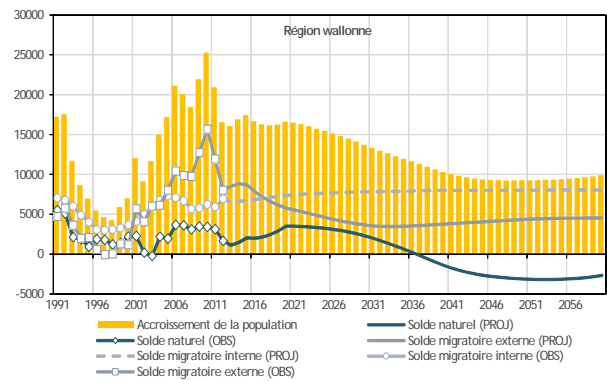
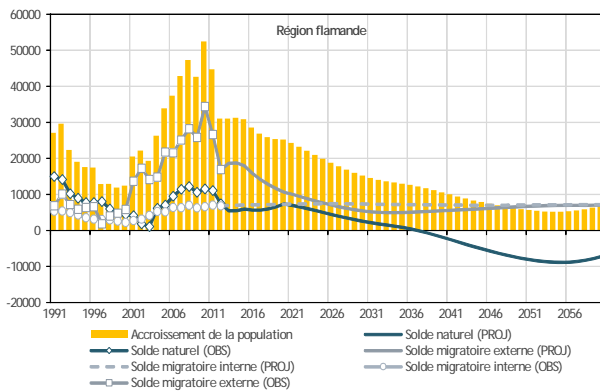
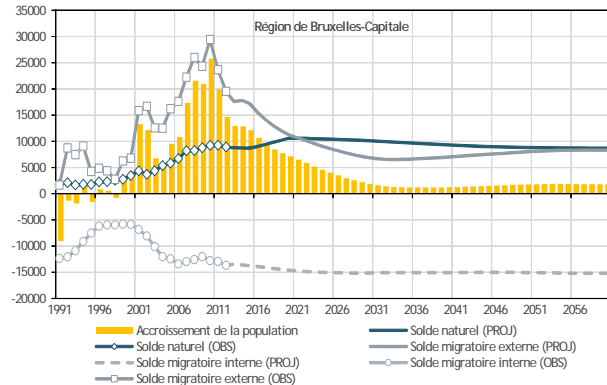
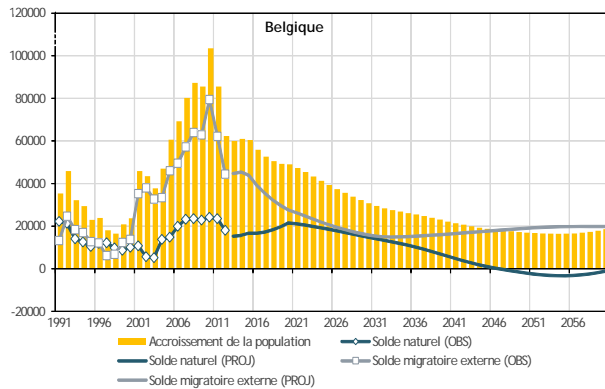
Pour la Région flamande et la Région wallonne, le nombre de ménages augmente plus rapidement que la population suite à la baisse de la taille moyenne des ménages. A l'inverse, la population de la Région de Bruxelles-Capitale connaît une croissance plus importante que la croissance du nombre de ménages, en particulier durant les 20 prochaines années (voir tableau 1).

**Tableau 1 - Perspectives de population et de ménages**

|                              | 2013   | 2030                    |   | 2060                                       |   |
|------------------------------|--------|-------------------------|---|--|---|
|                              |        | Unités<br>(en milliers) | Taux de<br>croissance<br>par rapport à 2013 | Unités<br>supplémentaires<br>(en milliers) | Taux de<br>croissance<br>par rapport à 2013 |
| <i>Population</i>            |        |                         |   |  |   |
| Belgique                     | 11 100 | 7,0%                    | 795   | 13,0%                                      | 1 423                                       |
| Région de Bruxelles-Capitale | 1 155  | 10,3%                   | 119   | 14,3%                                      | 165   |
| Région flamande              | 6 382  | 6,4%                    | 405   | 10,6%                                      | 675   |
| Région wallonne              | 3 340  | 7,6%                    | 271   | 16,4%                                      | 583   |
| <i>Ménages</i>               |        |                         |   |  |   |
| Belgique                     | 4 770  | 11,3%                   | 540   | 21,0%                                      | 1 003                                       |
| Région de Bruxelles-Capitale | 542    | 9,2%                    | 50  | 12,9%                                      | 70  |
| Région flamande              | 2 692  | 10,5%                   | 284   | 18,8%                                      | 506   |
| Région wallonne              | 1 536  | 13,4%                   | 206   | 27,8%                                      | 427   |

Sources : 2013, RN-DGSIE et calculs BFP ; 2013-2060, perspectives démographiques 2013-2060, BFP-DGSIE.

### Accroissement de la population, solde naturel et solde des migrations externes pour la Belgique et les trois régions



Sources : 1991-2012 : RN-DGSIE et calculs BFP ; 2000-2012 : RN-DGSIE et calculs BFP  
2013-2060 : Perspectives démographiques 2013-2060, BFP-DGSIE.

*Perspectives démographiques 2013-2060, Population, ménages et quotients de mortalité prospectifs*, Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique et Information économique, Bruxelles, mars 2014.

La publication peut être commandée, consultée et téléchargée via le site [www.plan.be](http://www.plan.be).

Pour plus d'informations :

Marie Vandresse, [vm@plan.be](mailto:vm@plan.be); tél. 02.507.73.62 – perspectives de population et de ménages  
Johan Duyck, [jd@plan.be](mailto:jd@plan.be); tél. 02/507.73.86 – perspectives de population  
Jean-Marc Paul, [jmp@plan.be](mailto:jmp@plan.be); tél. 02/507.74.48 – quotients de mortalité prospectifs  
Stephan Moens, [stephan.moens@economie.fgov.be](mailto:stephan.moens@economie.fgov.be), 02/277.63.47 – perspectives démographiques